

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Atypique :
Les douaniers de Chamonix saisissent plus
de
2000 buvards de LSD dans un bus**

Montreuil, le 26 mars 2026

Les douaniers de la brigade de surveillance intérieure de Chamonix viennent de procéder à la saisie de 2012 doses de LSD imprégnés sur des buvards à bord d'un bus de ligne en provenance de Milan lors d'un contrôle au tunnel du Mont Blanc.



Dans la nuit du 12 mars, les agents interceptent un bus de ligne assurant la liaison Milan (Italie) – Paris, au niveau du tunnel du Mont-Blanc. Alors qu'ils procèdent à l'examen des bagages, ils repèrent un manteau sans propriétaire, dont la fouille révèle la présence de sept petits emballages cellophanés contenant 2 012 buvards. Le test d'identification réalisé par le service confirme qu'il s'agit de LSD.

Les substances ont été saisies, empêchant ainsi que plus de 2 000 doses potentiellement très puissantes ne parviennent à des consommateurs.

Le LSD fait partie d'une famille de substances psychédéliques incluant notamment : LSD, 1B-LSD, 1Bz-LSD, 1cP-AL-LAD, 1cP-LSD, 1D-LSD, 1p-LSD, 1T-LSD et 1V-LSD. Ces produits se présentent le plus souvent sous forme de timbres ou buvards, parfois colorés ou imprimés, et sont destinés à être placés sous la langue afin de favoriser la diffusion rapide de la substance.

Depuis 2020, le Service commun des laboratoires Douane/DGCCRF (SCL) a détecté près de 550 saisies de ce type (environ 0,5 % des échantillons de stupéfiants analysés).

Dangers et addiction

Le LSD est une drogue psychédélique puissante pouvant entraîner des effets imprévisibles sur le comportement et la perception, ainsi que des troubles psychologiques sévères à court et long terme. Selon l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), cette substance comporte un risque élevé de surdose accidentelle, en particulier lorsqu'elle est consommée en milieu festif ou sans information précise sur le dosage.

Les consommations répétées peuvent favoriser anxiété, paranoïa, troubles de la mémoire et altérations durables de la perception, renforçant le potentiel addictif et les risques pour la santé.

La douane française rappelle son engagement dans la lutte contre le trafic de drogues et appelle à la vigilance sur la circulation de substances psychotropes particulièrement dangereuses.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Depuis 20 ans, le service commun des laboratoires (SCL) met la science au service de la protection des Français :
- [https://www.douane.gouv.fr/actualites/depuis-20-ans-le-service-commun-des-laboratoires-scl-met-la-science-au-service-de-la#:~:text=Protection%20du%20consommateur-,Depuis%2020%20ans%2C%20le%20service%20commun%20des%20laboratoires%20\(SCL\),Commun%20des%20Laboratoires%20\(SCL\).](https://www.douane.gouv.fr/actualites/depuis-20-ans-le-service-commun-des-laboratoires-scl-met-la-science-au-service-de-la#:~:text=Protection%20du%20consommateur-,Depuis%2020%20ans%2C%20le%20service%20commun%20des%20laboratoires%20(SCL),Commun%20des%20Laboratoires%20(SCL).)
- Vidéo de la saisie : <https://we.tl/t-RB7c2qN2dtiMztan>
- Vidéo sur Douane Tv : <https://youtu.be/jDt8Wypu-5k>
- photos de la saisie : <https://flic.kr/s/aHBqjCPaCx>

Contacts presse :

Direction régionale des douanes de Chambéry : Patrick Foulon 09 70 27 34 53 - 06 64 55 55 66

Bureau de la communication : 01 57 53 47 18 / 42 11 / 47 14 / 43 18 – presse@douane.finances.gouv.fr